

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 28 FEVRIER 2024

**OBJET / GAIA : Création d'un terrain synthétique et aménagement des tribunes du stage
Michel Labèguerie : approbation du projet.**

DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 22 février 2024

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29
Nombre de présents / hor zirenak : 25
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-quatre, le ving-huit février, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, Mme Corinne Othatceguy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, Mme Isabelle Ayerbe, Mme Maud Gastigard, Mme Carmen Gonzalez, M. Peio Etxeleku, M. Jean-François Lacosta, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, M. Xabier Heguy, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : M. Jean-Jacques Lassus, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, conseillers municipaux.

Procuration : M. Jean-Jacques Lassus à M. Christian Devèze ; M. Roger Barbier à M. Robert Poulou ; Mme Bernadette Remeau à Mme Véronique Cadepond-Larronde ; M. Sébastien Carre à M. Vincent Goytino.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Véronique Cadepond-Larronde est désignée secrétaire de séance.

M. Irastorza, adjoint, expose :

Depuis près de dix ans, la commune a eu à cœur d'encourager la pratique sportive, que celle-ci soit récréative ou conduite dans une optique de compétition. Témoigne de cette volonté plusieurs projets ambitieux que la commune a porté, telle que la création du skate-park ou encore celle du tennis couvert.

Le complexe sportif Michel Labèguerie constitue une belle structure mise à la disposition de tous les administrés. La commune entend assurer la pérennité et la modernisation du complexe afin de lui permettre de répondre aux enjeux, notamment environnementaux, qui ne manqueront pas d'être soulevés dans les années à venir.

Dans cette optique la commune envisage de mener à bien un projet se décomposant en deux volets :

- Le premier consiste en la création d'un terrain synthétique avec la mise en place d'une clôture et d'un éclairage approprié,
- Le second vise à l'aménagement des tribunes du stade, sachant qu'un premier travail a déjà été réalisé sur leur accessibilité.

Ce projet permettra une nette diminution de la consommation hydrique, notamment lors des périodes de fortes tensions sur la ressource en eau ainsi qu'une diminution des frais d'entretien du terrain.

Cet équipement sera accessible aussi bien aux licenciés des associations de rugby et de foot, qu'aux élèves des établissements primaires et secondaires de la commune.

Un travail de maîtrise d'œuvre est toujours en cours, il vise à la finalisation de l'avant-projet définitif et devra permettre, une fois cette mission achevée, le lancement d'une procédure concernant la mise en concurrence et l'attribution des lots du futur marché de travaux.

Au terme de ce travail le projet a été estimé à 1 841 894,50 € HT.

Ce montant se répartit comme suit entre les deux projets susmentionnés :

Création d'un terrain synthétique			
Dépenses HT		Recettes	
Frais d'étude et de maîtrise d'œuvre	28 120 €	DETR 2024 – 40% (subvention sollicitée)	643 695,40 €
Total travaux (détail ci-dessous)	1 581 118,50 €	Conseil départemental – 30% (subvention sollicitée)	482 771,55 €
Travaux préparatoires – déposes – démolitions	74 660 €	Autofinancement – 30%	482 771,55 €
Terrain de rugby/ football en gazon synthétique	1 187 864 €		
Abords et VRD	184 472 €		
Éclairage du terrain synthétique	134 122,50 €		
TOTAL	1 609 238,50 €	TOTAL	1 609 238,50 €

Aménagement des tribunes du stade			
Dépenses HT		Recettes	
Frais d'étude et de maîtrise d'œuvre	30 000 €	DETR 2024 – 40% (subvention sollicitée)	93 062,40 €
Dommage ouvrage	10 656 €	Conseil départemental – 30% (subvention sollicitée)	69 796,80 €
Travaux	192 000 €	Autofinancement – 30%	69 796,80 €
TOTAL	232 656 €	TOTAL	232 656 €

Des subventions seront sollicitées en vertu de la délégation consentie à M. le Maire par le Conseil municipal, par délibération du 11 juin 2020 et tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de M. Irastorza et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le projet de création d'un terrain synthétique et l'extension des tribunes du stade Michel Labèguerie portant sur enveloppe prévisionnelle de 1 841 894,50 € HT,

AUTORISE M. le Maire à solliciter l'ensemble des partenaires de la commune pour obtenir le maximum de subventions,

AUTORISE M. le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier et accomplir tous les actes y afférents afin de permettre le bon déroulement de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :

Véronique CADEPOND-LARRONDE
Saioko idazkaria



Christian DEVEZE
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza